

RÉCAP COVID-19 FRANCE / BELGIQUE

UPDATE 19.04.2021

LES PRINCIPES DE BASE



PORT DU MASQUE

Belgique obligatoire dans les transports en commun & lieux publics dès 12 ans

France Obligation du port du masque dès 11 ans en agglomération dans l'ensemble du département du Nord



COUVRE-FEU

Belgique
De minuit à 5h

France
De 19h à 6h



FRONTIÈRE

Belgique Le Passenger Location Form (PLF) doit être rempli par toute personne qui rentre en Belgique en provenance de l'étranger, sauf si le séjour hors de Belgique a duré moins de 48h ou si le voyage en Belgique dure moins de 48h.

Tous les non-résidents se rendant en Belgique devront présenter un résultat de test négatif de moins de 48h. Le test n'est pas obligatoire si le séjour hors de Belgique a duré moins de 48h.

France Test PCR négatif obligé, réalisé 72 heures avant le départ. Cette obligation ne s'applique pas aux : déplacements d'une durée inférieure à 24 heures dans un périmètre défini par un rayon de 30 kilomètres autour du lieu de résidence ; déplacements professionnels dont l'urgence ou la fréquence est incompatible avec la réalisation d'un tel test ; transport routier. Document justificatif obligatoire.

		
 CIRCULATION INTERNE	Pas de déplacement en journée au-delà de 10 kilomètres du domicile sauf motif impérieux. Pas de déplacements inter-régionaux sauf motif impérieux.	Circulation libre.
 TRAVAIL	Le télétravail est obligatoire dans les domaines qui le permettent.	Le télétravail est obligatoire dans les domaines qui le permettent.
 BARS & RESTAURANTS	Tous les bars & restaurants sont fermés.	Tous les bars & restaurants sont fermés.
 ÉCOLES & UNIVERSITÉS	Enseignement à la maison pour les écoles, collèges et lycées. Harmonisation des vacances de printemps pour toute la France.	Enseignement maternel & primaire, premier degré de l'enseignement secondaire : présentiel à 100% ; Deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire : 1/2 présentiel ; Enseignement supérieur : campus un jour par semaine.
 SPORT	Le sport en plein air est possible. Les salles de sport, fitness et danse sont fermées.	Le sport en plein air est possible. Les salles de sport, fitness et danse sont fermées. Les piscines peuvent ouvrir
 MAGASINS	Seuls les commerces vendant des biens et services de première nécessité peuvent rester ouverts, dont les disquaires et les librairies.	Les commerces vendant des biens et services de première nécessité peuvent rester ouverts. Les commerces non-essentiels sont accessibles sur rendez-vous.
 CONTACTS SOCIAUX	Interdiction des rassemblements sur la voie publique.	Chaque membre d'une famille a le droit d'avoir un contact rapproché. Les familles ne peuvent inviter chez elles qu'un seul contact rapproché à la fois. On ne peut pas recevoir d'autres visiteurs chez soi. En extérieur: règle des 4 personnes.
 CULTURE	Les bibliothèques peuvent ouvrir. Tous les établissements appartenant au secteur culturel, festif, récréatif et événementiel sont fermés.	Les musées et les bibliothèques peuvent ouvrir. Tous les autres établissements appartenant au secteur culturel, festif, récréatif et événementiel sont fermés.
 SOINS	Autorisés. Les coiffeurs et les autres métiers de contact peuvent reprendre leur activité.	Les coiffeurs et les autres métiers de contact non-médicaux doivent fermer.
 TRANSPORTS EN COMMUN	Port du masque obligatoire dès 6 ans. Attention, la fréquence de certains transports est modifiée. Renseignez-vous en amont de votre voyage.	Port du masque obligatoire dès 12 ans. Renseignez-vous en amont de votre voyage sur les règles en vigueur.
POUR PLUS D'INFORMATIONS	www.nord.gouv.fr www.gouvernement.fr/info-coronavirus	www.info-coronavirus.be